

NON A LA REMISE EN CAUSE DE LA LIBERTÉ SYNDICALE DES INSPECTEURS DU TRAVAIL !

Exclu par le Ministère du Travail et le Préfet, notre camarade
Gérald LE CORRE doit retrouver le droit de représenter la
CGT au CROCT et à l'Observatoire du dialogue social !



**L'INSPECTEUR
DU TRAVAIL
PERSÉCUTÉ POUR SON
ENGAGEMENT SYNDICAL**

Rassemblement de soutien pour les libertés syndicales

Jeudi 8 juillet 2021 à 9h



**devant le Tribunal
Administratif,
rue Gustave Flaubert à
Rouen**